

ACCUEILLIR L'ÉTRANGER SAINT VINCENT DE PAUL ET LES PERSONNES SANS-ABRI

Robert Maloney, CM

Une version précédente de cet article, traduite par Mme Raymonde Dubois, a été publiée dans Vincentiana 61, #2 (Avril-Juin 2017), 268-295.

« Il n'y avait pas de place pour eux dans la salle d'hôtes. »¹ Ces dures paroles de Luc atténuent la joie du récit de l'enfance que nous proclamons chaque Noël. Pas de place pour un jeune charpentier et son épouse enceinte ? Est-ce à cause de leur accent galiléen qui les identifiait comme étrangers ?² N'y avait-il pas de place pour l'enfant si longuement attendu, dont les anges à sa naissance proclament « une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple » ?³ Non, il n'y a pas de place. Leur propre peuple renvoie Marie et Joseph. Le premier berceau de leur nouveau-né sera une mangeoire.

Matthieu, dans le récit de l'enfance, raconte un autre épisode de la naissance de Jésus, où de nouveau, la joie devient tristesse.⁴ Il décrit les circonstances tragiques qui conduisent Joseph et Marie à s'éloigner de leur patrie avec Jésus. Dans sa réflexion sur ce récit de l'évangile de Matthieu, Pie XII affirme : « La Sainte Famille de Nazareth en exil, émigrant en Égypte, est le modèle de toutes les familles de réfugiés. »⁵ En commentant ces paroles, le pape François fait référence à la situation pénible des personnes sans-abri et des réfugiés qui sans cesse réclament leur droit aux trois « T » : terre, travail et toit.⁶

De nos jours, d'une manière ou d'une autre, 1,2 milliards de personnes

¹ Lc 2, 7.

² Les Galiléens avaient un accent clairement reconnaissable. Cf. Mt 26, 73 : « Peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : « À coup sûr, toi aussi tu es des leurs ! Et puis, ton accent te trahit ».

³ Luc 2, 10

⁴ Mt 2, 13-15.

⁵ Ce sont les paroles d'introduction de la Constitution apostolique *Exsul Familia*, 1^{er} août 1952.

⁶ En espagnol, le pape François utilise trois « T » : tierra, trabajo, techo.

partagent le lot de Joseph, Marie et Jésus. Notre Famille Vincentienne pourrait-elle causer un impact de premier plan dans leurs vies ?

Dans cet article, je propose d'examiner le thème en trois étapes :

1. Vincent et les sans-abri
2. L'initiative de la Famille Vincentienne internationale en faveur des personnes sans-abri
3. Unir le changement systémique à une « culture de la rencontre » dans le service des personnes sans-abri.

I. VINCENT ET LES PERSONNES SANS-ABRI

Les personnes sans-abri ont la cote d'amour sur la liste de Vincent. Une analyse soigneuse de sa vie, de ses écrits et de ses conférences donne un portrait très concret de ses œuvres à leur égard.

1. Les « 13 maisons » – Les efforts de Vincent pour procurer un foyer aux enfants trouvés.

En 1638, Vincent s'attaque au problème des enfants « trouvés ». Au tout début, les enfants habitent avec Louise de Marillac et les sœurs. Par la suite, Vincent leur loue une maison, rue des Boulangers.⁷

Entre 1638 et 1644, le nombre d'enfants trouvés s'est accru jusqu'à 1200. On peut imaginer tous les problèmes qu'impliquaient le logement, le personnel et le financement de cette œuvre. Vincent est très inventif à cet égard. De fait, sa créativité pour abriter les enfants trouvés illustre combien il était un homme d'affaires habile.

À la mort de Louis XIII en 1643, une clause de son testament permet à la reine Anne d'Autriche d'assigner un million de dollars à Vincent comme dotation stable pour les missions de la Congrégation à Sedan. Vincent choisit plutôt d'utiliser l'argent pour bâtir 13 petites maisons près de Saint-Lazare, la

⁷ En 1647, les Dames de la Charité acquièrent le Château de Bicêtre, où on leur amène les nourrissons. Puis, en 1651, toutes reconnaissent que Bicêtre est malsain pour les enfants ; elles retournent donc à Paris et sont hébergées à la limite du faubourg Saint-Denis. En 1670, elles ont deux maisons, l'une à l'opposé de Notre-Dame et l'autre dans le faubourg Saint-Antoine.

maison mère de la Congrégation de la Mission. Il les loue ensuite aux Dames de la Charité pour loger les enfants trouvés. L'argent de la location devenait la dotation stable pour soutenir les missions à Sedan. Voyez comment Vincent obtient du deux pour un dans cet arrangement ! L'argent du legs royal sert à acheter les maisons pour les enfants trouvés, et celui de la location aux Dames de la Charité à soutenir les missions à Sedan.

Mais le nombre d'enfants trouvés ne cessant de croître, il était difficile de se procurer des fonds pour en prendre soin. Les Dames de la Charité considèrent alors l'abandon de l'œuvre en 1647. Vincent la sauve en faisant un vibrant plaidoyer auprès des Dames, leur exprimant que ces enfants trouvés sont leurs enfants :

*Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés ; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez ; l'expérience ne vous permet pas d'en douter.*⁸

Finalement, Vincent assigna plusieurs Filles de la Charité au soin des enfants trouvés. Il écrivit une règle particulière pour les Filles qui travaillaient à l'hôpital des enfants trouvés⁹, très touchante par son côté pratique et sa spiritualité. Décrivant la vocation des sœurs, il affirme : « Elles refléteront que leur emploi est de servir l'Enfant- Jésus en la personne de chaque bébé qu'elles élèvent, et qu'en cela elles ont l'honneur de faire ce que faisait la Bienheureuse Vierge auprès de son cher fils, lui qui a affirmé que le service rendu au plus petit de ses frères est rendu à lui-même. En effet, elles feront tout ce qui est possible pour élever ces pauvres enfants avec autant

⁸ SV XIII, 801. (SV fait référence à l'édition française en quatorze volumes de Pierre Coste, *Vincent de Paul, Correspondance, Entretien, Documents*, Paris, Gabalda, 1920-1925.)

⁹ Ces Règles, conservées dans les Archives des Filles de la Charité, sont tirées du Livre des Règles C. N ° 3 Communauté - Livre des Enfants Trouvés, copié de la collection des Règles pour les Enfants Trouvés à Paris, datée de 1708 et portant la signature de M. Watel.

d'attention et de respect que si c'était la personne même de Notre Seigneur »¹⁰. Il indique aussi plusieurs détails pratiques sur la nourriture des enfants, leur temps de repos et leurs jeux, leur hygiène, la lessive des couches, leur prière, leur apprentissage de la lecture et de l'écriture, etc. C'est un document remarquablement concret par son approche bienveillante dans la manière de discipliner les enfants.

Selon toute apparence, les sœurs ont eu beaucoup de succès dans l'éducation des enfants trouvés. Au cours d'une rencontre avec le Conseil des Filles de la Charité tenue le 13 août 1656, Vincent émet le souhait que quelques-unes des orphelines soient admises dans la communauté. La sœur en charge de l'hôpital des enfants trouvés s'oppose toutefois à cette idée (se demandant ce qu'en penseraient les gens !).¹¹ Il n'est pas clair si, à ce moment-là, les Filles acceptèrent la recommandation de Vincent. Avec les années, cependant, l'attitude face aux enfants trouvés et aux orphelins a changé considérablement. Aujourd'hui, un grand nombre de merveilleuses Filles de la Charité sont heureuses de dire qu'elles ont été élevées dans des maisons dirigées par les sœurs.

2. Maisons pour réfugiés – Les efforts de Vincent pour trouver des logements et de l'assistance à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants déplacés durant les guerres en Lorraine.

À compter de 1639, Vincent commence à organiser des campagnes pour le soulagement de ceux qui souffraient de la guerre, de la peste et de la famine. Ces secours ont duré plus de dix ans. Durant ce temps, Vincent réussira à faire parvenir en Lorraine plus de 1 500 000 livres en argent [60 millions de dollars] et environ 14 000 aunes [38 000 mètres] de draperies diverses.¹² Il recueillit d'abord des fonds par l'entremise des Dames de la Charité, puis obtint des contributions des plus hautes autorités. Le roi Louis

¹⁰ Ces Règles, conservées dans les Archives des Filles de la Charité, sont tirées du Livre des Règles C. N ° 3 Communauté - Livre des Enfants Trouvés, copié de la collection des Règles pour les Enfants Trouvés à Paris, datée de 1708 et portant la signature de M. Watel.

¹¹ *Recueil des procès-verbaux des conseils tenus par Saint Vincent et Mlle. Le Gras*, pp. 196ss, publié in *Documents*, Doc. 659, p. 753.

¹² Cf. Bernard Pujot, *Vincent DePaul le précurseur*, Paris, Albin Michel, 1998, 159-160.

XIII lui remit un don de 1 800 000\$.¹³

L'un des assistants de Vincent, le frère Mathieu Regnard, a fait 53 voyages en se déguisant pour traverser des lignes ennemies, apportant l'argent de Vincent pour le soulagement de ceux qui vivaient dans les zones de guerres.¹⁴ À ses retours de voyage, il ramenait souvent avec lui des personnes en détresse. En octobre 1639, Vincent disait de lui : « Il nous en emmena cent le mois passé, entre lesquels il y avait quarante-six filles, demoiselles et autres, qu'il a conduites et menées jusqu'en cette ville. »¹⁵

Vincent exigeait des comptes rigoureux. Il demandait régulièrement des rapports afin que les bienfaiteurs sachent de quelle manière leurs dons avaient été dépensés et pour qu'ils soient encouragés à donner encore davantage. À son confrère François du Coudray il écrit : « ... qu'ils retirent quittance de tout ce qu'ils donneront, pource qu'il nous en faut compter, que, sous quelque prétexte que ce soit, l'on n'en divertisse ni applique ailleurs pas une maille. Et vous m'enverrez, s'il vous plaît, par le frère Mathieu une copie de l'état, signée de M. de Villarceaux et de son ordonnance, s'il y en a, et me manderez tous les mois les sommes que vous aurez distribuées ou donné ordre qu'on distribue aux autres lieux. »¹⁶

Toute sa vie, Vincent répétait aux membres de sa famille qu'ils devaient offrir non seulement une aide matérielle mais aussi une assistance spirituelle à ceux qui fuient les villes et les cités. Dans sa lettre du 12 octobre 1639, après avoir décrit le déplacement de la population en Lorraine et l'aide matérielle qui leur a été fournie, il raconte : « [Nous les assistons] spirituellement, en leur enseignant à tous les choses nécessaires à salut et leur faisant faire une confession générale de toute leur vie passée d'abord et

¹³ Pour le bénéfice des lecteurs, j'ai converti les *livres* du temps de saint Vincent en dollars d'aujourd'hui, mais je dois candidement admettre que c'est un procédé hasardeux. Pour de plus amples informations sur la valeur relative des devises, cf. John Rybolt, "St. Vincent de Paul and Money," *Vincentian Heritage Journal* 26 (2005) 92 ; également cf. Gerry Lalonde, "Monetary Values in 1650 – 1750 in New France Compared to Today," qu'on peut trouver sur : <http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~unclefred/MONETARY.htm>

¹⁴ SV II, 32, note 20 : Le frère Mathieu était « chaque fois chargé de sommes variant entre 20 000 et 50 000 livres », i.e. entre 1 000 000\$ et 1 200 000\$!

¹⁵ SV I, 590-591.

¹⁶ SV II, 61.

continuer de deux ou de trois en trois mois. »¹⁷

Réfléchissant sur les réalisations de Vincent en Lorraine, l'historien Bernard Pujo conclut :

*Au-delà des chiffres des secours distribués et des miséreux assistés, cette action menée en faveur de la Lorraine est remarquable. C'est le premier essai d'une assistance organisée pour toute une région sinistrée. Sans être investi d'aucune mission particulière, Vincent de Paul a assumé le rôle d'un secrétaire d'État aux réfugiés et victimes de guerre. Dépasant largement le cadre de ses attributions en tant que supérieur de la congrégation de la Mission, il s'est placé, de son propre chef, au niveau d'une action caritative sur le plan national.*¹⁸

3. *L'hôpital « Nom de Jésus » – Les efforts de Vincent pour trouver le gîte, le vêtement et le couvert à ceux qui vivent dans les rues de Paris.*

Vers 1652, comme la pauvreté enveloppait Paris¹⁹ durant la guerre civile, Vincent, âgé de 72 ans, organise des secours : deux fois par jour, il procure de la soupe à des milliers de pauvres à Saint- Lazare et nourrit des milliers d'autres dans les maisons des Filles de la Charité. Il organise des collectes, recueillant chaque semaine cinq ou six kilos de viande, deux ou trois mille œufs, une grande quantité de vêtements et des ustensiles.²⁰ Il fournit de l'hébergement aux personnes déplacées. Par exemple, lorsqu'un riche marchand anonyme de Paris donne à Vincent 4 000 000\$ pour quelque bonne œuvre, il fonde un hôpital appelé « Nom de Jésus ». Après avoir discuté de son projet avec le bienfaiteur, il réserve 440 000\$ à l'achat de la maison. Il met également de côté une somme pour les meubles et l'agrandissement de la maison, tout en lui réservant un revenu annuel substantiel. Elle fonctionnait déjà en mars 1653. Saint Vincent choisit comme premiers locataires des artisans, 20 hommes et 20 femmes sans travail, et il leur fournit des métiers à tisser et autres outils. Louise de Marillac mentionne

¹⁷ SV I, 590.

¹⁸ Pujo, *op. cit.*, 162-163.

¹⁹ Habituellement appelée « la Fronde », cette guerre a duré de 1648 à 1652.

²⁰ Pour plusieurs détails intéressants sur la manière dont Vincent administre l'argent et les œuvres charitables, cf. René Wulfman *Charité Publique et Finances Privées : Monsieur Vincent, Gestionnaire et Saint*, Villeneuve d'Ascq, France : Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

que les résidents, durant ces années, étaient des fabricants de toutes sortes : bottes, boutons, mousseline, lacets, gants, épingles et des tailleurs. Les Filles de la Charité travaillaient en étroite collaboration avec eux. Selon les termes du contrat, un Prêtre de la Mission agissait comme aumônier. Saint Vincent venait souvent visiter et instruire les ouvriers.²¹

Vincent décrit la situation à l'un de ses prêtres : « Paris fourmille de pauvres, à cause que les armées ont contraint les pauvres gens des campagnes de s'y venir réfugier. On fait tous les jours des assemblées pour tâcher de les assister ; on a loué quelques maisons dans les faubourgs, où l'on en retire une partie, particulièrement les pauvres filles ».²²

Il ajoute : « Et en outre on a retiré les filles en des maisons particulières, au nombre de huit ou neuf cents ; et l'on va enfermer toutes les religieuses réfugiées qui logent par la ville, et quelques-unes, dit-on, en des lieux de soupçon, dans un monastère préparé à cet effet. »²³ Au début, Vincent et Louise de Marillac avaient l'habitude de placer les jeunes filles dans les maisons d'enfants trouvés ; plus tard, elles seront placées comme servantes dans les meilleures familles. Les jeunes garçons étaient logés à Saint-Lazare jusqu'à ce qu'ils trouvent du travail.

Pour nourrir ceux qui ont faim, toutes les paroisses organisaient des distributions de soupe. La paroisse de Saint-Hippolyte servait 900 personnes ; la paroisse de Saint-Laurent, 600 ; la paroisse de Saint-Martin, 300. Vincent affirme qu'à Saint-Lazare « on organise des distributions de potage à quatorze ou quinze mille personnes qui mourraient de faim sans cette assistance ».

Les Filles de la Charité travaillent inlassablement. Vincent décrit cette situation à Lambert aux Couteaux, supérieur à Varsovie : « Voilà comme il plaît à Dieu que nous participions à tant de saintes entreprises. Les pauvres Filles de la Charité y ont plus de part que nous quant à l'assistance corporelle des pauvres. Elles font et distribuent du potage tous les jours chez Mademoiselle Le Gras à 1.300 pauvres honteux, et dans le faubourg Saint-

²¹ SV XI, 194. L'hôpital Nom de Jésus devint plus tard un centre municipal de santé. Ses immeubles se trouvaient sur le site qui est maintenant occupé par les bureaux de la Gare de l'Est. Il y a plusieurs références à cet hôpital dans les écrits de Vincent et de Louise de Marillac. Cf. Écrits spirituels de Louise de Marillac, 786.

²² SV IV, 392.

²³ SV IV, 402.

Denis à 800 réfugiés ; et dans la seule paroisse de Saint-Paul quatre ou cinq de ces filles en donnent à 5.000 pauvres, outre soixante ou quatre-vingts malades qu'elles ont sur les bras. Il y en a d'autres qui font ailleurs la même chose ».²⁴

4. *Les « Petites Écoles » – Les efforts de Vincent dans l'organisation de services éducatifs pour l'apprentissage de métiers et pour catéchiser ceux qui vivaient dans des conditions déplorables.*

L'expression « changement systémique » n'était pas connue de Vincent et Louise, mais tous deux reconnaissent, à la base, que l'éducation et la formation à l'emploi sont de la plus haute importance pour transformer la vie des sans-abris et des pauvres.²⁵

Vincent et Louise étaient totalement dédiés à l'éducation et à la formation morale des jeunes qui vivaient dans la rue ou dans des conditions déplorables. Ils souhaitaient qu'ils développent les habiletés nécessaires à l'obtention d'emplois. Pour cette raison, avec le soutien de Vincent, Louise fonde les « petites écoles », faisant de l'instruction des jeunes gens pauvres l'une des principales œuvres des premières Filles de la Charité.²⁶

La tâche n'est pas simple. Tout d'abord, les familles considèrent les enfants comme une force de travail, et les sœurs doivent convaincre les parents de les envoyer à l'école. De plus, la maladie étant endémique, les absences sont fréquentes. Les enfants eux-mêmes font souvent l'école buissonnière, flânant dans les rues pour jouer ou mendier. À leur retour à l'école à l'heure du repas, les sœurs profitent de l'occasion pour leur enseigner « à prier, à lire et à écrire, en un mot, à faire toute bonne chose qui leur sera utile ».²⁷

²⁴ SV IV, 407.

²⁵ Dans son encyclique *Populorum Progressio*, 35, le pape Paul VI écrivait : « La faim d'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments : un analphabète est un esprit sous-alimenté ».

²⁶ Cf. Matthieu Brejon de Lavergnée, *Histoire des Filles de la Charité*, Paris, Fayard, 2011, 493-498.

²⁷ SV XIII, 570 et Ces Règles, conservées dans les Archives des Filles de la Charité, sont tirées du Livre des Règles C. N ° 3 Communauté - Livre des Enfants Trouvés, copié de la collection des Règles pour les Enfants Trouvés à Paris, datée de 1708 et portant la signature de M. Watel.

Louise elle-même enseigne dans ces écoles. Elle écrit un catéchisme dont les sœurs se servent pour enseigner aux jeunes enfants. Elle insiste pour que l'instruction donnée dans les écoles soit claire et pratique.²⁸ Le tricot, la couture et la broderie sont parmi les matières enseignées aux jeunes femmes.

Les sœurs organisent également des programmes éducatifs dans leurs hôpitaux²⁹ pour enseigner aux enfants de sept à onze ans à gagner leur vie.³⁰

II. L'INITIATIVE DE LA FAMILLE VINCENTIENNE INTERNATIONALE EN FAVEUR DES PERSONNES SANS-ABRI

Pour son 400^e anniversaire, la Famille Vincentienne internationale a choisi un thème dont les racines bibliques sont profondes : « accueillir l'étranger ».

a. Racines bibliques

Les Écritures hébraïques, en particulier Exode, Lévitique et Deutéronome, exhortent maintes fois les Israélites à aimer « l'étranger au pays », leur rappelant qu'autrefois eux aussi ont été des « étrangers » sur la terre d'Égypte.³¹ En cela, Deutéronome 10, 18-19 est très frappant : «...c'est le Seigneur votre Dieu... qui rend justice à l'orphelin et à la veuve, et qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau. Vous aimerez l'émigré, car au pays d'Égypte vous étiez des émigrés. » La répétition fréquente de ce thème est une indication que les résidents étrangers étaient souvent maltraités.

Le Nouveau Testament poursuit ce thème. Dans l'évangile de Matthieu,

²⁸ De nos jours, les écoles de la Famille Vincentienne comptent plus d'un million d'étudiants. En plus des écoles, les groupes de Jeunesse Mariale Vincentienne offrent de la formation à plus de 120 000 jeunes.

²⁹ On peut facilement oublier qu'étymologiquement, *hôpital* est relié à *hospitalité*, de même que *hospice* et *hostel* (refuge pour personnes pauvres). Relié également au mot latin *hospes*, signifiant « invité » ou « hôte ».

³⁰ Cf. Matthieu Brejon de Lavergnée, *op. cit.*, 498.

³¹ Ex 23, 9 ; Lev 19, 33-34 ; Dt 10, 17-19 ; 14, 28-29 ; 16, 9-12.

parmi les critères sur lesquels nous serons jugés, Jésus cite : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli ». ³² L'auteur de la lettre aux Hébreux accentue ce même point : « N'oubliez pas l'hospitalité, car, grâce à elle, certains, sans le savoir, ont accueilli des anges. » ³³ Étant donné ce contexte scriptural, loger les personnes sans-abri a rapidement trouvé une place sur la liste chrétienne des œuvres corporelles de miséricorde.

La description du jugement dernier de Matthieu 25, 31-46 a fortement influencé Vincent de Paul. Dans ses conférences, il réfère souvent au paroxysme de la scène, dans laquelle le Christ s'identifie à la personne pauvre : « ...chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». Vincent, voyant le Christ dans la personne pauvre, est rongé par le souci de réaliser les œuvres de miséricorde énumérées dans la scène du jugement, en particulier celle du service des personnes sans-abri.

Réfléchissant sur ce contexte biblique, le Comité exécutif des leaders internationaux de la Famille Vincentienne approuvait, les 6 et 7 janvier 2017, une proposition pour lancer, comme famille, un mégaprojet sur la situation des personnes sans-abri. Le Père Tomaž Mavrič annonçait : « Nous espérons commencer ce projet autour du 1^{er} juillet 2017 pour célébrer notre année jubilaire, et nous envisageons de le poursuivre au moins jusqu'en 2030, ce qui coïncidera avec les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies ».

b. Les étapes qui ont mené à la décision

Pour déterminer le genre de mégaprojet le plus approprié pour notre Famille, un petit groupe a visité, l'automne dernier, l'Union Européenne à Bruxelles, les Nations Unies à New York, et les Catholic Charities à Baltimore, demandant des suggestions aux représentants et aux experts de ces organisations. Peu à peu, ils ont eu la conviction que deux critères devaient guider le choix de la Famille : 1) que le projet soit un service authentique des pauvres d'un grand nombre de pays et 2) qu'il permette à plusieurs branches de la Famille Vincentienne internationale de travailler ensemble.

³² Mt 25, 35.

³³ He 13, 2.

Finalement, après avoir révisé la liste des possibilités, le Comité exécutif de la Famille Vincentienne internationale décidait que le mégaprojet porterait sur les personnes sans-abri et comprendrait trois catégories :

1. les personnes sans logement, p. ex. qui dorment dans la rue ;
2. les personnes vivant dans des lieux provisoires, p. ex. camps de réfugiés, déplacés internes ;
3. les personnes vivant dans des logements inadéquats/ inquiétants, p. ex. taudis et favelas, refuges.

Cette définition tridimensionnelle, soigneusement formulée par l'Institut mondial du sans-abrisme, a été acceptée par les Nations Unies comme critère pour évaluer et combattre le problème des personnes sans-abri.

Le Comité exécutif estime que parmi tout ce qui a été présenté comme mégaprojets, celui-ci semble le plus approprié pour la Famille internationale. La réalité des personnes sans-abri, quelle que soit sa forme, existe partout ; nous espérons donc qu'il sera possible pour nous de nous y attaquer là où se trouve notre Famille Vincentienne.

Actuellement, nous avons identifié 225 branches dans la Famille. Ces branches travaillent dans plus de 150 pays. Si nous travaillons ensemble au service des personnes sans-abri, nos efforts pourraient provoquer un immense impact.

c. Le mégaprojet

Le Comité exécutif considère ce mégaprojet comme l'une des façons les plus significatives de célébrer le 400^e anniversaire de la naissance de notre charisme vincentien.

Depaul International, l'une des plus nouvelles branches de notre Famille, s'est proposé pour diriger ce projet. Fondé en 1989, Depaul International se spécialise dans le service d'aide aux personnes sans-abri. Son expansion de l'Angleterre à l'Irlande, de la Slovaquie à l'Ukraine, et des États-Unis à la France et à la Croatie a été rapide.

L'Institut mondial du sans-abrisme, fondé il y a deux ans à l'université DePaul à Chicago, assistera activement Depaul International. Depuis les deux dernières années, cet institut a recueilli les plus récentes informations sur le sujet et rassemblé plusieurs experts. On lui doit la

définition décrite ci-dessus, et que les Nations Unies ont acceptée. Comme résultat, pour la première fois dans l'histoire, nous avons la chance de rassembler des statistiques exactes sur le problème des personnes sans-abri et sur les efforts pour l'éradiquer. Les Nations Unies estiment que plus de 1,2 milliards d'habitants sur les 7 milliards sont sans logement d'une manière ou d'une autre. Ce nombre continue de s'accroître en raison des conflits, des désastres naturels et de l'urbanisation.

Toutes les branches représentées à la rencontre de janvier ont déjà exprimé leur engagement à se joindre activement à ce projet : l'AIC, la Congrégation de la Mission, les Filles de la Charité, la Société de Saint Vincent de Paul, la Fédération des Sœurs de la Charité des États-Unis et du Canada, la Fédération des Sœurs de la Charité en France, en Allemagne et en Autriche, de même que les Frères CMM. Les 225 branches de la Famille sont invitées à se joindre à ce projet.

Parmi toutes les personnes que sert déjà la Famille Vincentienne, plusieurs sont dans la catégorie des sans-abris : ceux qui vivent dans la rue ou dans des refuges, qui recherchent de l'hébergement, les déplacés internes ou ceux qui vivent dans des logements provisoires tels que les taudis ou favelas.

d. Quelques-unes des stratégies élaborées

Depaul International met en œuvre une série de stratégies pour aller de l'avant et certaines sont déjà mises en place. Ci-dessous, je les énumère sous cinq titres. Au fil du temps, d'autres s'ajouteront sans doute.

1. Recueillir et évaluer les données

- Créer, avec l'aide du Bureau de la Famille Vincentienne, une carte internationale des projets de la Famille Vincentienne qui s'adressent aux personnes sans-abri.
- Construire une base de données dynamique qui nous permettra d'analyser notre force actuelle en nombre de personnes, temps, financement, et de planifier l'évaluation de l'impact du travail de la Famille Vincentienne avec les personnes sans-abri.

2. Planifier

- Tenir une conférence de planification pour les membres de la Famille

Vincentienne qui travaillent avec les sans- abri afin de bâtir des réseaux, partager les meilleures pratiques et élaborer un plan de travail dans les trois domaines, soit les personnes dormant dans la rue, celles qui logent dans les taudis, et les réfugiés ;

- Nommer une commission de leaders visionnaires de la Famille Vincentienne qui pourra donner son avis sur le résultat des plans de travail spécifiques.

3. *Bâtir la capacité*

- Mandater un directeur des opérations pour réviser le projet avec Depaul International ; cela est déjà fait.
- Produire un court métrage, en plusieurs langues, montrant les meilleures pratiques de la Famille Vincentienne dans les trois aspects de la situation des personnes sans-abri.
- Créer une boîte à outil en ligne.
- Organiser un service de consultation pour encourager les groupes à bâtir de nouvelles œuvres pour les sans-abris au plan international, régional, national ou local ;
- En consultation avec les leaders de la Famille Vincentienne internationale, s'entendre sur un protocole et un mécanisme pour que la Famille Vincentienne parvienne à répondre aux crises humanitaires internationales, en mettant un accent particulier sur l'hébergement et les services primaires tels que les soins de santé.
- S'aligner sur les ressources de l'Institut mondial du sans-abrisme pour favoriser cette initiative de la Famille Vincentienne, en donnant de la formation aux leaders en devenir ou actuels, en ayant accès à un centre en ligne (basé sur la recherche et les meilleures pratiques), en lançant des invitations sur des questions axées sur les enjeux (par exemple, sur le plaidoyer ou le financement) et/ou en organisant des symposiums géographiquement ciblés.

4. *Travailler pour le changement structurel*

- Tenir un événement à l'Union Européenne pour lancer l'initiative en faveur des personnes sans-abri et commencer à développer une capacité de lobbying à ce forum ; cela a eu lieu en juin 2017 à Bruxelles.

- Planifier au Vatican³⁴ un symposium sur les personnes sans-abri et l'enseignement social catholique afin de promouvoir un débat et une action au sein des groupes de foi et autres.
- En consultation avec les délégations vincentiennes actuelles des Nations Unies, s'entendre sur un plan de travail par rapport à la situation mondiale des personnes sans-abri en posant des actions concrètes, par exemple, en évaluant la situation des sans-abri de la rue comme faisant partie des Objectifs du Développement Durable.

5. *Bâtir un réseau de communications*

- Mandater un directeur des communications et élaborer une stratégie de communications ; cela est déjà fait.
- Créer un portail sur le site web de Depaul International (utilisant les langues clés de la famille) comme point focal du projet en le reliant au site web de famvin ; cela est déjà fait (www.vfhomelessalliance.org).
- Produire une lettre circulaire trimestrielle.
- Produire du matériel pour les leaders de la Famille Vincentienne sur l'initiative.
- Participer à des rassemblements internationaux de la Famille Vincentienne pour promouvoir le projet.
- Produire un rapport annuel pour les leaders internationaux de la Famille Vincentienne.

Dans ce contexte, il est important de noter que depuis les vingt dernières années, la Famille Vincentienne a fortement insisté sur le changement systémique et la collaboration. Le mégaprojet illustrera les deux approches.

Le changement systémique est à la racine du rêve de Frédéric Ozanam : la capacité non seulement d'offrir la charité aux plus démunis, mais aussi de lutter pour la justice en analysant les raisons pour lesquelles les gens sont dans le besoin et en plaidant avec et pour eux afin de changer les systèmes qui les prennent au piège. Depuis maintenant plus d'une décennie, la

³⁴ Jusqu'à récemment, pour une raison ou pour une autre, l'enseignement social catholique, qui aborde un grand nombre de sujets, n'a dit que peu de choses sur le problème des sans-abris. Depuis quelques années, le pape François aborde souvent le sujet en parlant des trois « T » : terre, travail, toit. En 2000, la Conférence Catholique des États-Unis avait pour sujet : « Accueillir l'étranger parmi nous : l'unité dans la diversité ». En 2011, la même Conférence publiait : « Accueillir le Christ dans l'immigré ».

Commission de la Famille Vincentienne pour la Promotion du Changement Systémique offre des ateliers partout dans le monde afin de soutenir la mentalité du changement systémique.

La collaboration n'est pas une idée nouvelle dans la Famille Vincentienne. C'est le modèle que Vincent propose depuis le début. Pendant sa vie, le partenariat étroit entre les Confréries de Charité, les Dames de la Charité, la Congrégation de la Mission, et les Filles de la Charité maximisait l'impact de la Famille Vincentienne sur la vie des pauvres au plan local, national et international. Récemment, les professeurs de l'université Stanford ont commencé à parler d'« impact collectif ».

Une question se pose dans la Famille Vincentienne : après avoir prôné la formation par la méthodologie du changement systémique et encouragé la collaboration, comment aller de l'avant, tout en équilibrant l'autonomie de chaque branche et la solidarité qui vient du fait d'être membre de la Famille Vincentienne ? Le mégaprojet vise à unir les énergies des branches autonomes pour qu'elles puissent collaborer dans un but commun au service des personnes sans-abri.

III. UNIR LE CHANGEMENT SYSTÉMIQUE À UNE « CULTURE DE LA RENCONTRE » DANS LE SERVICE DES SANS- ABRI

Ces dernières années, le pape François a illustré trois thèmes qui ont une importance considérable pour la Famille Vincentienne.

En premier lieu, tout comme saint Vincent, le pape ne cesse de répéter que les pauvres sont un don pour nous et que nous devons les laisser nous évangéliser.³⁵ En célébrant ce 400^e anniversaire, il sera important pour la Famille de remercier Dieu pour ce don et de bien écouter les pauvres, afin qu'en unissant nos énergies, nous soyons capables de les servir plus efficacement. Ils sont, pour employer les paroles que saint Vincent prononçait si souvent, « nos Seigneurs et nos Maîtres ».³⁶

En second lieu, le pape François a maintes fois prôné la nécessité d'un changement structurel ou systémique. Dans son encyclique *Laudato Si'*, il

³⁵ *Evangelii Gaudium*, 198. Cf. Audience jubilaire, 22 octobre 2016.

³⁶ SV II, 122 ; IX 119, 222 ; X 266, 332 ; XI 328, 393 ; XII 5.

répète souvent que « tout est lié dans l'univers »³⁷, thème que la Commission de la Famille Vincentienne pour la Promotion du Changement Systémique aborde dans tous ses ateliers. En juillet 2015, en Bolivie, le pape François a fait un appel émouvant en faveur du changement systémique :

Il y a un fil invisible qui rassemble chacune des formes d'exclusion : pouvons-nous le reconnaître ? Ce ne sont pas des faits isolés.

... n'ayons pas peur de le dire : nous voulons du changement, un vrai changement, un changement structurel. Ce système n'est plus tolérable.

*... il y a un sens d'insatisfaction mondial et même de découragement. Beaucoup espèrent un changement capable de les libérer des liens de l'individualisme et du découragement qu'il engendre.*³⁸

En troisième lieu, le pape François exhorte la société contemporaine à créer une « culture de la rencontre » et une « culture du dialogue », dans laquelle nous serons préparés non seulement à donner, mais aussi à recevoir des autres.³⁹ L'hospitalité, dit-il, s'accroît en donnant et en recevant.⁴⁰ Il met en garde contre la « mondialisation de l'indifférence. »⁴¹

Pour servir les pauvres d'un amour « affectif et effectif » à la manière de saint Vincent,⁴² je suggère quelques réflexions. J'espère qu'elles seront utiles à ceux qui s'engageront dans le mégaprojet, afin que nous puissions travailler ensemble au changement systémique et, en même temps, créer une « culture de la rencontre » dans notre travail avec les personnes sans-abri.

1. *Écouter les personnes sans-abri*

L'écoute est le fondement de toute spiritualité.⁴³ Si nous n'écoutons pas, rien n'entre dans notre esprit et notre cœur. Les Écritures nous

³⁷ *Laudato Si'*, 16, 42, 51, 70, 91, 111, 117, 138, 162, 240.

³⁸ Rencontre mondiale des mouvements populaires, 10 juillet 2015.

³⁹ Discours aux immigrés, 12 septembre 2015.

⁴⁰ Au cours d'une rencontre avec les étudiants des écoles des Jésuites en Europe, le 17 septembre 2016, le pape François affirmait que « l'hospitalité authentique est notre plus grande sécurité contre les actes de haine du terrorisme ».

⁴¹ Cf. Message pour la journée mondiale contre la faim, 16 octobre 2013.

⁴² SV IX, 475.

⁴³ Dietrich Bonhoeffer, *Life Together* (London: SCM Press, 1954) 75.

enseignent que l'écoute est cruciale. « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, dit Jésus, et qui l'observent » (Lc 11, 28). Par ailleurs, il déplore que « tout en regardant ils ne voient pas et que, tout en entendant, ils ne comprennent pas » (Mc 4, 12).

Mon expérience, je regrette de le dire, est que certains ont une bonne écoute, mais d'autres pas. Certains, malheureusement, sont tellement remplis de connaissances techniques et d'habiletés, ou ayant leurs propres buts, ne peuvent entendre la voix de la personne qui crie à l'aide. Combien de personnes écoutent vraiment les sans-abri ?

L'écoute est essentielle pour amener le changement systémique. Les deux premiers principes qu'enseigne la Commission pour la Promotion du Changement Systémique sont :

- a. Écouter attentivement et chercher à comprendre les besoins et les aspirations des pauvres, en créant une atmosphère de respect, de confiance mutuelle et d'estime de soi parmi les gens.
- b. Inviter les pauvres eux-mêmes, incluant les femmes et les enfants, à tous les stades : identification des besoins, planification, implantation, évaluation et révision.

Dans son magnifique livre sur la communauté, Dietrich Bonhoeffer écrit : « Le premier service à rendre aux autres dans la communauté, c'est de les écouter. »

2. Voir et servir le Christ dans les personnes sans-abri

En suivant l'exemple de Jésus au chapitre 25 de l'évangile de Matthieu, Vincent recommande continuellement à son entourage de voir le visage du Christ dans le visage des personnes pauvres. Il disait aux Filles de la Charité :

Vous servez Jésus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une sœur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu... O mes filles, que cela est obligeant... Il agrée le service que vous rendez à ces malades et le tient fait à lui-même...⁴⁴

⁴⁴ SV IX, 252.

Employant une terminologie qui rappelle celle de Vincent, Mère Theresia de Calcutta parle de la présence réelle du Christ non seulement dans l'Eucharistie, mais aussi dans la souffrance.⁴⁵

Beaucoup d'autres traditions religieuses ont un même accent et demandent : « Où trouver Dieu ? » puis ils répondent : « Nous trouvons Dieu dans nos frères et sœurs pauvres ».⁴⁶

En pratique, cela nous amène à traiter les sans-abri (et tous ceux que nous servons) avec dignité. Récemment, John Rybolt nous rappelait « la nappe blanche », un détail charmant qui accentue la dignité. Dans la règle que Vincent écrivait en 1617 pour la première Confrérie de Charité à Châtillon, il affirmait :

Celle qui apprêtera le dîner leur apportera, à 9 heures, de la soupe et de la viande dans un plat, du pain dans une serviette blanche, et du vin dans une bouteille. Elle fera de même au souper, autour de 4 heures de l'après-midi. En entrant dans la chambre du malade, elle le saluera gaiement, s'approchant joyeusement du lit, l'encourageant à manger ; elle relèvera la tête du lit et arrangera les couvertures ; elle disposera la tablette, la nappe blanche, l'assiette et la cuillère, elle rincera le verre, trempera le pain dans le potage, disposera la viande dans l'assiette, elle récitera le bénédicité et lui servira la soupe. Elle coupera la viande et l'aidera à manger, lui disant de douces paroles de consolation pour l'égayer. Elle lui versera quelque chose à boire, l'invitant de nouveau à manger. Enfin, le repas fini et la vaisselle lavée, la nappe pliée et la tablette enlevée, elle récitera les grâces avec le malade, puis elle le quittera pour aller servir quelqu'un d'autre.⁴⁷

D'après les paroles de Vincent, « voir et servir le Christ dans les sans-abri » implique, pour utiliser la terminologie actuelle, des soins de qualité qui répondent aux normes professionnelles.

⁴⁵ Dans la même ligne d'idée, Jon Sobrino, un théologien latino-américain renommé, a intitulé son livre : *The Principle of Mercy: Taking the Crucified People Down from the Cross* (Orbis Books, 1994).

⁴⁶ Juifs, chrétiens et musulmans, tous réfèrent à Abraham comme un modèle d'hospitalité. On pourrait en ajouter davantage sur l'hospitalité dans les diverses traditions religieuses.

⁴⁷ SV XIII, 474. – Cf. vidéo sur le sujet : <https://www.youtube.com/watch?v=0CgJVAC7Na8>.

2. *Offrir son amitié*

L'amitié est au cœur des relations de Jésus avec ses disciples. Il leur dit : « Je ne vous appelle plus serviteurs... je vous appelle amis ». ⁴⁸ La relation d'amitié se caractérise par la chaleur, la conversation, le partage, le service, le sacrifice et le pardon.

L'amitié est l'un des meilleurs dons que nous pouvons offrir aux autres. Elle est inhérente à la spiritualité de miséricorde que Jésus souligne dans la scène du jugement dernier de Matthieu 25, 31-46.

Dans notre Famille, Vincent nous appelle à traiter ceux que nous servons non pas comme « des pauvres » mais comme des personnes. Il nous demande de les traiter non pas comme des clients mais comme des amis que nous aimons profondément.

En effet, tout bon soin est relationnel. Nous offrons aux personnes non seulement le toit mais aussi l'hospitalité. Nous les visitons dans leurs maisons. Nous les secourons dans l'amitié.

3. *Donner un service holistique*

Chez les personnes sans-abri, c'est la personne entière qui est affectée : au plan physique, psychologique, émotionnel et relationnel. Tous, nous avons expérimenté combien profondes sont les blessures des personnes marginalisées. Beaucoup de sans-abri souffrent de la stigmatisation causée par les préjugés dans leur propre pays ou en terre étrangère. Beaucoup se sentent isolés et seuls. Certains sont aux prises avec des problèmes psychologiques, ou de drogue ou d'alcool. Certains ne parlent pas bien la langue locale. Plusieurs ont des problèmes juridiques ou médicaux. Beaucoup souffrent de dépression et ont perdu leur joie de vivre. ⁴⁹

Un service holistique est fondamental au changement systémique. Tout est relié. Qu'un seul élément se brise dans un système, et tout le reste est affecté.

⁴⁸ Jn 15, 15.

⁴⁹ Rm 12, 8 exige de ceux qui prodiguent des soins « d'exercer la miséricorde avec joie ».

4. *Servir d'avocats*

Le psaume 85, 11 raconte qu'en Dieu « Amour et Vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent ». Amour, vérité, justice et paix sont toutes reliées. Aucun de ces éléments ne se tient seul. L'amour assaisonne la justice.⁵⁰ La paix sans la vérité et la justice ne peut durer. Les œuvres de miséricorde ne sont qu'une solution palliative quand les œuvres de justice ne les accompagnent.

Une approche systémique nous appelle à nous tenir aux côtés des sans-abri comme leurs défenseurs : des défenseurs qui essaient de bannir les préjugés, qui essaient de gagner le soutien des gouvernements et des fondations, qui essaient de les réunir avec leurs familles et les communautés qui les ont peut-être isolés. Ici, j'aimerais simplement noter que plusieurs stratégies formulées par la Commission de la Famille Vincentienne pour la Promotion du Changement Systémique coïncident avec les meilleures pratiques formulées par les organisations qui ont obtenu du succès en plaidant avec et pour les personnes sans-abri.⁵¹

Trouver une maison est sûrement fondamental pour les sans-abri. Un logement adéquat est un droit humain essentiel.⁵² Le pape François a souvent parlé des « trois T » : terre, travail et toit.⁵³ Les treize maisons que Vincent a achetées près de Saint-Lazare symbolisent à quel point il était conscient de l'importance, pour la dignité humaine, d'avoir un toit.

⁵⁰ Cf. Shakespeare, *Le Marchand de Venise*, Acte IV, Scène 1.

⁵¹ Cf. Louise Sullivan, D.C., *Vincentian Mission in Health Care* (Daughters of Charity National Health System, 1997). Voir également: http://famvin.org/wiki/Vincentian_Mission_in_Health_Care. Elle décrit huit attributs essentiels de la mission vincentienne en soins de santé, lesquels sont très appropriés pour la Famille Vincentienne dans l'approche du problème des sans-abri : 1) enraciné dans la spiritualité ; 2) holistique ; 3) intégré ; 4) excellent ; 5) collaboratif ; 6) souple ; 7) créatif ; 8) centré.

⁵² Cf. *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, art. 25. Beaucoup d'autres déclarations universelles incluent le logement comme l'un des droits humains fondamentaux.

⁵³ *Laudato Si'*, 152. Cf. également : discours à l'Expo de Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, le jeudi 9 juillet 2015 ; discours à Nairobi, Kenya, le vendredi 27 novembre 2015 ; discours au collège Bachilleres, État du Chihuahua, Ciudad Juárez, Mexique, le mercredi 17 février 2016.

CONCLUSION

En 1823, John Howard Payne écrivait les paroles d'une chanson pour son opéra « Clari, or the Maid of Milan ». Il décida alors de publier la chanson séparément et l'intitula « Home ! Sweet Home ! ». Cette chanson est devenue immensément populaire et 100 000 copies ont été vendues rapidement. Elle contient une phrase remarquable : « Qu'elle soit toujours si modeste, que rien ne la remplace. » Petit à petit, plusieurs autres cultures ont assimilé la chanson de Payne et ses sentiments.⁵⁴

Le mot anglais « home » contient une forte connotation émotionnelle. Le mot « house / maison » est une structure comprenant des murs, des fenêtres, des planchers et des plafonds, mais « home/ chez-soi » est un lieu où l'on se sent à l'aise, en sécurité et en paix.⁵⁵ En anglais, le mot « house » est à la fois un nom et un verbe, tandis que le mot « home » est simplement un nom. On peut « loger des personnes / to house people », mais non pas « to home people ». Beaucoup d'autres langues ont des mots ou expressions pour « maison » ou « chez-soi » avec diverses connotations.⁵⁶

En travaillant ensemble, notre Famille Vincentienne internationale pourrait-elle produire un impact important dans la vie des personnes sans-abri, leur apportant un sens de sécurité, de paix, et un avenir viable, dans les 150 pays

⁵⁴ En 1827, le compositeur suisse Franz Berwald citait la chanson de Payne dans son *Konzertstück for Bassoon and Orchestra* (partie centrale, marquée andante). En Italie, Gaetano Donizetti utilisa le thème dans son opéra « Anne Boleyn » (1830), Acte 2, Scène 3, où la scène de la folie d'Anna met en évidence sa nostalgie de la maison de son enfance. En Angleterre, Sir Henry Wood l'a utilisée dans sa « Fantasia on British Sea Songs ». L'organiste et compositeur français Alexandre Guilmant l'a utilisée dans sa « Fantasy for Organ », Op. 43, et pour la « Fantaisie sur deux mélodies anglaises ». En 1857, le compositeur/pianiste suisse Sigismond Thalberg a écrit une série de variations pour piano (op. 72) sur le thème de « Home ! Sweet Home ! ». Au Japon, elle est devenue célèbre sous le titre *Hanyū no Yado* ou « My Humble Cottage ». En 1909, le film muet « The House of Cards » la mettait en vedette. Plus tard, elle fut utilisée dans plusieurs films.

⁵⁵ Henry David Thoreau exprimait ceci de manière éloquente : « Le lieu que vous avez choisi pour vivre, si sombre et lugubre soit-il, commence aussitôt à paraître attrayant et devient pour vous un centre d'humanisation : la maison est la maison, qu'elle soit toujours un lieu d'accueil. » Cf. Henry David Thoreau, *Canoeing in the Wilderness*, publication posthume éditée par Clifton Johnson (Houghton Mifflin, 1916) chapitre 9.

⁵⁶ *Casa* et *hogar*, *Haus* et *Heimat*, *maison* et *chez-moi*, etc. Je suis sûr que d'autres pourront, mieux que moi, ajouter à cette liste et identifier diverses nuances.

où nous vivons et servons ? C'est le but du mégaprojet que nous lançons pour célébrer le 400^e anniversaire de la naissance du charisme de saint Vincent.